



Chers paroissiens,

Depuis plus de dix ans circule dans les murs et conversations le projet de « travaux » au sein de la maison des œuvres de la paroisse. Lorsque j'ai été nommé curé de Saint-Léon, en juin 2023, j'ai ressenti beaucoup d'incompréhensions, de tristesses et de colère puisque le dernier projet (*en mars 2023*) présenté avait alors été refusé par le diocèse.

Ma première année m'obligeait à reprendre ce dossier. L'équipe des paroissiens bénévoles m'exposa son point de vue sur ce qui s'était passé... l'architecte était prêt à faire des corrections... beaucoup de rencontres et de réunions pour « entrer » dans les besoins impératifs.

La visite de la Préfecture de Police (*ERP : Établissement recevant du public*) et son rapport qui nous menaçait de tout fermer m'a fait prendre conscience de l'urgence de la réflexion à mener. Depuis plusieurs années, à chaque visite de contrôle, nous dépensions d'importantes sommes pour « rester viable. »

*

Ainsi j'ai fait appel aux paroissiens qui connaissaient bien nos locaux et avaient travaillé sur l'ancien projet. J'ai souhaité ne pas changer d'architecte (*par mesure d'économies : sondages et études avaient été financés*) et j'ai demandé l'accompagnement du service compétent de notre diocèse la Direction Architecture, Technique et Travaux (DATT). C'est en effet l'Association Diocésaine de Paris qui est propriétaire légal de nos locaux, nous en sommes les propriétaires canoniques.

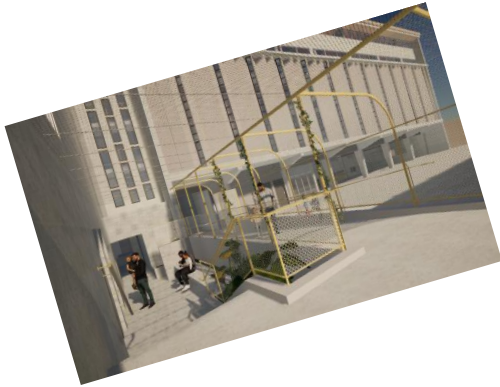
L'urgence était de plusieurs types : permettre une meilleure circulation dans nos locaux pour protéger notamment enfants et jeunes. Faciliter l'accès à toute personne en situation de handicap, non seulement pour répondre à la législation mais pour témoigner de l'accueil de l'Église. Moderniser nos salles très sollicitées par le quartier. Assurer des économies thermiques. Faire en sorte que nos activités variées ne s'interrompent pas.



*

Des enjeux lourds et parfois contradictoires. J'ai pu mesurer la compétence de l'équipe et progressivement des plans ont pu voir le jour et répondre ainsi à nos questions. Merci au président du CASL, aux responsables du patronage, aux utilisateurs habituels de nos locaux de toutes leurs remarques. Je suis heureux qu'un emplacement plus respectueux puisse être créé pour poursuivre dignement « Hiver-Solidaire ».

Restait à s'accorder sur un planning de chantier. Évidemment, il était impensable de fermer toute la maison durant une année.



Ainsi nous avons pu arrêter 3 phases :

- de juillet à octobre 2026 : Rehaussement de l'escalier jusqu'au 4^{ème} étage. Réaménagement de toutes les salles du 4^{ème} étage.
- de septembre à décembre 2026 : Mise aux normes de la salle du théâtre. La réfection technique et l'aménagement intérieure viendront plus tard. Avec le diocèse, nous engageons une réflexion sur sa gestion.
- de juillet 2027 à octobre 2027 : Aménagement du rez-de-chaussée et de l'accueil du bâtiment.

*

Ce projet n'est pas un luxe ni une simple amélioration esthétique. Il répond à une nécessité : celle de permettre à chacun, de participer pleinement à la vie paroissiale, dans des conditions dignes et sécurisées. Ce projet est aussi un défi spirituel. Nous allons être bousculé dans nos habitudes... nous sommes interrogés sur nos propositions... nos priorités pour tous les âges.

Oui, les murs vont bouger... les peintures vont changer. Nous recevons ce patrimoine pour un temps, et nous avons la responsabilité de le transmettre en bon état aux générations futures. Participants aux différentes activités dans les années à venir, notre mission est bien de nous laisser construire, c'est bien le but de ce lieu que nous appellerons « Maison Paroissiale » « *Si le Seigneur ne bâtit la maison, les bâtisseurs travaillent en vain* » Psaume 126

*

La globalité de notre projet a été présentée à notre archevêque et à son « conseil des consultants ». En décembre 2025, nous avons reçu son accord. L'épais dossier administratif a dès lors été présenté à la Préfecture de Police et à la Mairie de Paris. Ce 21 avril dernier, nous avons reçu un accord positif.

J'avais hâte de pouvoir vous annoncer cette bonne nouvelle !

Chanoine Denis Metzinger, *curé*

28 avril 2026

Évidemment, le coût global s'élève à **1,85 million d'euros**. C'est une somme conséquente, mais elle a été construite avec sérieux et responsabilité.

Le financement repose sur trois piliers :

- un tiers financé par la **trésorerie actuelle de la paroisse**,
- environ **un tiers grâce aux legs** reçus et à recevoir par la paroisse,
- environ **un tiers par une avance consentie par le diocèse**, remboursable à **partir de 2031**.

Merci à tous ceux qui pourront nous apporter une aide supplémentaire à leur don habituel... par le Denier ou par la procédure du leg. (M Hubert GOSSOT hgossot@diocese-paris.net)